Rapport annuel du comité de mission

Exercice 2025

EPOCA, entreprise à mission

Le futur de la santé à vos côtés

© 2026 EPOCA · Tous droits réservés

EPOCA

Rapport annuel du comité de mission 2025

Introduction

La société à mission incarne une vision de l'entreprise qui intègre performance économique et durabilité, avec l'ambition de produire un impact positif sur l'ensemble de la société. Le comité de mission est positionné au cœur de cette démarche, transformante et exigeante, qui s'inscrit sur le long terme et dans un esprit de co-construction.

La société à mission est une évidence pour EPOCA, dont la vision et les valeurs donnent une raison d'être et établissent des missions parfaitement alignées avec ce cadre légal.

Ce cadre juridique a été introduit par la loi PACTE du 22 mai 2019 pour définir une entreprise dont la finalité est de concilier recherche de performance économique et contribution à l'intérêt général. Pour être qualifiée à mission, une entreprise doit établir sa raison d'être et l'inscrire dans ses statuts, définir ses objectifs sociaux et environnementaux (article L210-10 du Code de commerce), mettre en place un comité de mission chargé du suivi, et désigner un organisme tiers indépendant qui vérifie la réalisation des objectifs (article L.210-10 alinéa 4).

En 2025, EPOCA a continué sa mission de maintien à domicile avec des résultats cliniques probants : le dispositif « Vigie-Âge » a permis d'éviter plus de 15 000 hospitalisations, soutenant le dossier déposé auprès de la HAS pour un passage en droit commun. L'année a marqué un tournant stratégique avec une forte accélération de l'activité B2B (EHPAD, CRT) et une présence devenue nationale. Parallèlement, l'activité scientifique a été dense avec cinq publications majeures et la validation de nouveaux projets de recherche (EPOCARE, PREPS). Enfin, la société a renforcé son exigence qualité par l'obtention de la certification ISO 13485 et l'optimisation continue de sa plateforme technologique.

EPOCA, société à mission : nos objectifs sociaux et environnementaux

La société a défini des objectifs sociaux et environnementaux portant sur le cœur de son modèle, associés à des indicateurs de performance, inscrits dans les statuts d'EPOCA. Un comité de mission, distinct des organes sociaux, en assure le suivi.

La raison d'être d'EPOCA est d'apporter du bien et mieux être aux personnes malades de tout âge, principalement les personnes âgées, mais également à leurs proches ainsi qu'aux professionnels de santé qui les accompagnent au quotidien, dans le respect de notre environnement.

Le comité de mission

Membres du comité

© 2026 EPOCA · Tous droits réservés

Mis en place le 21 décembre 2021, le comité de mission est chargé de suivre l'exécution des engagements formulés par EPOCA au titre de sa qualité de société à mission. Conformément à la décision prise en fin d'exercice 2024, le comité accueille en 2025 un patient suivi par EPOCA, aux côtés de l'aidant familial et des professionnels externes.

- **Victoire Roussel** : médecin EPOCA et présidente du comité de mission
- **Patricia Semedo** : gestionnaire de parcours de santé patients et familles
- **Adhe Koffi** : responsable ressources humaines EPOCA
- **Emilie Julien** : infirmière coordinatrice de centre de ressource territorial
- **Sophie Legall :** famille de patient
- **Jean-Yves Beroud** : docteur en sciences humaines et sociales, éducation et formation
- **Ghislaine Alajouanine** : économiste et sociologue de l'innovation, experte en e-santé
- **Mari Kameyama** : membre du comité de mission au titre de son rôle chez Investir&+, Mari a rejoint fin avril 2025 une start-up spécialisée dans la santé de la femme (Lyv Healthcare) en tant que Chief of Staff (COS).Suite à une proposition d'Elise Cabanes et de Victoire Roussel, Mari a accepté de rester membre du comité de mission après son départ de chez Investir & +. Elle a d'ailleurs participé à la séance du 15 mai 2025 en cette nouvelle qualité. Son nouveau mandat au sein du comité a été validé pour une durée de trois exercices, arrivant à échéance en 2028 lors de l'approbation des comptes de 2027.
- **Serge Gibier**, patient, a rejoint le comité de mission et participe aux réunions et y est accueilli par les membres. Sa participation a été actée en 2024 pour une intégration effective dès l'exercice suivant. En tant que patient partenaire, sa présence au sein du comité vise à apporter un éclairage direct sur les attentes et la vision des personnes suivies par le dispositif d'Epoca. Il a participé à sa première réunion le 15 mai 2025.

Invités aux séances : Mireille Dutech (directrice médicale EPOCA), Damien Testa (data scientist EPOCA), Elise Cabanes (présidente EPOCA), Lydia Seyler (X-Ange) et Laurent Babut (Ring).

Missions du comité

La principale mission du comité est d'assurer le suivi de l'exécution des engagements de l'entreprise au titre de sa qualité de société à mission. Il fait part aux instances dirigeantes de son avis sur la manière dont l'entreprise met en œuvre sa raison d'être inscrite dans ses statuts. Il éclaire le comité de direction et le comité stratégique sur les attentes des parties prenantes (partenaires, collaborateurs, fournisseurs, collectivités publiques).

Suivi des recommandations de l'audit MAZARS

En 2024, l'audit MAZARS (réalisé fin 2023 début 2024) avait conclu à une entreprise à mission par nature et formulé des recommandations : référentiel des sources et hypothèses de calcul, extractions à date fixe pour la comparabilité, trajectoires de progrès par objectif, renforcement de l'objectif écologique côté achats technologiques, ouverture du comité à des membres externes.

L'état d'avancement des recommandations de l'audit MAZARS au cours de l'exercice 2025 se présente comme suit, sur la base des travaux du comité de mission :

Recommandation	État d'avancement en 2025	Ce qu'il reste à faire / Points d'attention

© 2026 EPOCA · Tous droits réservés

Référentiel des sources et hypothèses	Les notes méthodologiques ont été reconduites et précisées dans le rapport 2025. Les sources externes (Santé.gouv, DREES, AP-HP, etc.) et les formules de calcul sont documentées	**À finaliser :** Le rapport mentionne que les notes doivent encore être "actualisées selon le référentiel finalisé"
Extractions à date fixe	La recommandation est intégrée au plan d'actions 2025 comme "poursuite de la mise en œuvre"	**À compléter :** Les dates d'extraction effectives pour les résultats 2025 doivent être consignées pour garantir la comparabilité
Trajectoires de progrès par objectif	Les résultats historiques (2022-2024) sont systématiquement reportés pour permettre une lecture en dynamique	**À faire :** Définir formellement des cibles de progression pluriannuelles au-delà du simple seuil de "résultat attendu"
Renforcement de l'objectif écologique (achats technologiques)	L'indicateur "matériel de seconde main", jugé non mesurable en 2024, doit évoluer	**En cours :** Un nouvel indicateur doit être choisi (ex: empreinte des fournisseurs digitaux ou empreinte énergétique évitée)
Ouverture du comité à des membres externes	**Objectif atteint.** En 2025, le comité intègre une famille de patient, des experts externes et un patient partenaire (M. Gibier)	**Pérennisation :** Suivre le renouvellement des mandats, notamment celui du CRT des Lacs désormais membre externe

Démarche éthique : comité éthique conjoint

La raison d'être d'EPOCA ne peut s'envisager sans un questionnement éthique autour de l'accompagnement des patients à domicile. Le comité de mission intègre ces questionnements à ses séances afin d'identifier et d'analyser les risques éthiques liés aux activités de l'entreprise. Le premier échange sur la démarche éthique s'est tenu lors du comité du 13 mars 2025.

Ainsi initiée, la démarche éthique conjointe a permis d'analyser les risques liés à la télésurveillance, tels que l'intrusion dans la vie privée ou la "fracture numérique". Le comité a réaffirmé l'importance de l'alliance thérapeutique, veillant à ce que la technologie reste un outil au service de la relation

© 2026 EPOCA · Tous droits réservés

soignant-soigné sans jamais s'y substituer. Les travaux ont souligné la nécessité de personnaliser l'accompagnement pour respecter la volonté et la dignité de chaque patient.

EPOCA confirme en 2025 son statut d'entreprise à mission "par nature" en atteignant ses objectifs de satisfaction (>90%) et d'efficience pour le système de santé. L'année a permis de finaliser l'ouverture du comité à des membres externes et de progresser sur les recommandations de l'audit MAZARS. Pour 2026, l'enjeu majeur résidera dans la définition d'un nouvel indicateur environnemental pertinent lié aux achats technologiques et dans la pérennisation de la gouvernance avec le renouvellement des mandats externes.

Actions et résultats pour l'année 2025

Réunions 2025

En 2025, le comité de mission d'Epoca s'est réuni à trois reprises aux dates suivantes :

- 13 mars 2025
- 15 mai 2025
- 25 septembre 2025

Une quatrième réunion était initialement prévue pour le mois de décembre 2025 (le 18 décembre), mais elle a été annulée en raison de contraintes liées à l'audit qualité et à des échanges avec la Haute Autorité de Santé (HAS).

Actions 2025

Pistes reconduites du plan 2024 :

- Poursuite de la mise en œuvre des recommandations de l'audit MAZARS
- Intégration effective du patient au sein du comité
- Définition d'un nouvel indicateur pour l'engagement 3, en remplacement de l'indicateur matériel de seconde main non mesurable
- Communication interne récurrente autour des engagements de société à mission
- Suivi et évaluation de fin d'année

Nouvelles actions 2025

- Institutionnalisation de la démarche éthique : Intégration systématique d'un temps dédié aux questionnements éthiques lors de chaque séance du comité de mission (consentement, intrusion numérique, alliance thérapeutique).
- Évolution de la gouvernance externe : Pérennisation du mandat de Mari Kameyama, qui siège désormais à titre individuel comme membre externe experte, garantissant la continuité des réflexions stratégiques.
- Structuration scientifique : Valorisation de l'impact social à travers cinq publications majeures et le lancement de nouveaux projets de recherche (EPOCARE, PREPS).

© 2026 EPOCA · Tous droits réservés

Résultats 2025

Engagement	Objectif	Indicateur (méthode)	Résultat attendu	2022	2023	2024	2025
Engagement 1. Impact sur le patient et son parcours de soin, dont ses professionnels	Satisfaction des patients EPOCA	Taux de satisfaction	> 90 %	92 %	93 %	92 %	91% (*)
	Réduction des hospitalisations, suivi long cours	Taux de réduction d'H en nb de séjours	> 30 %	NA	51 %	46 %	55%
	Réduction des hospitalisations, suivi long cours	Taux de réduction d'H en nb de jours passés	> 30 %	NA	53 %	45 %	58%
	Réduction des hospitalisations, suivi aigu aval SAU	Nb patients hospitalisés sortie GAD / Nb patients PEC en GAD sortie SAU	> 30 %	NA	95 %	94 %	98%
Engagement 2. Impact sur le système de santé (efficience, économies)	Économies générées par patient aigu	Coût annuel économisé par patient en suivi aigu	> 300 €	ajout 2023	4 820 €	4 767 €	5019 €
	Économies générées par patient AMAD	Coût annuel économisé par patient en suivi AMAD	> 1 600 €	ajout 2023	76 776 €	8 491 €	10984 €

© 2026 EPOCA · Tous droits réservés

Engagement 3. Impact écologique des activités de l'entreprise	Écologies générées	Nb de kg de DASRI évités	Respect du plan de croissance patients > 70 %	ajout 2023	14 200 kg (atteinte globale 42 % ; GAD 30 % soit 252/828 ; AMAD 189 % soit 181/96)	48 963 kg	25 879,6 kg
	Optimisation des achats : transports professionnels électriques	Part des véhicules EPOCA électriques	> 50 %	100 %	100 %	100 %	*non mesuré -> changement indicateur*
	Optimisation des achats : matériel non technologique de seconde main	Part de matériel de seconde main	> 50 %	> 80 %	80 %	non mesuré	*non mesuré -> changement indicateur*

(*) Pour information, nous avons d'autres suivis proposés par EPOCA.

1) Les patients suivis au sein d'une résidence autonomie (RA) : Le taux satisfaction de ces patients est de 77% en 2025. Nous avons d'ores-et-déjà, en 2025 préparé un plan d'action pour améliorer la satisfaction de ces patients. L'optimisation se fera sur la communication pour clarifier les temps de réponses des demandes paramed et médicale et rendre plus visible les passages de nos CARE en résidence.

2) Les patients post-chirurgie (suivi AAA) : Le taux de satisfaction de ces patients est de 96%. NB : Ayant eu également des résultats cliniques intéressants sur ce suivi à domicile, une étude clinique a débuté pour évaluer cette prise en charge.

Nouvel indicateur engagement 3 à définir : empreinte écologique des fournisseurs digitaux (emballages, recyclabilité) ou empreinte énergétique évitée par les hospitalisations. Ce point a été traité en comité en mars 2026.

Discussion et décision

Engagement 1 : Impact sur le patient et son parcours de soin

© 2026 EPOCA · Tous droits réservés

Malgré une phase de croissance nationale soutenue et le déploiement du dispositif «Vigie-Âge », les indicateurs de performance clinique et de satisfaction restent à un niveau d'excellence.

- **Satisfaction :** Le taux se maintient à **91 %**, dépassant l'objectif statutaire de 90 %. On note toutefois une disparité selon les profils, avec une satisfaction record de 96 % pour le suivi post-chirurgie, tandis que les résidences autonomie (77 %) font l'objet d'un plan d'action spécifique pour 2026.
- **Efficacité clinique :** Les taux de réduction des hospitalisations progressent significativement par rapport à 2024. La réduction en nombre de séjours atteint **55 %** (contre 46 % en 2024) et celle en nombre de jours passés s'établit à **58 %** (contre 45 % en 2024).
- **Suivi aigu :** L'indicateur de sortie SAU (Service d'Accueil des Urgences) atteint un taux quasi optimal de **98 %**.

Engagement 2 : Impact sur le système de santé (efficience et économies)

L'efficience économique du modèle EPOCA s'accentue en 2025, confirmant l'intérêt majeur du dispositif pour les finances publiques.

- **Suivi aigu :** L'économie générée par patient s'élève à **5 019 €**, soit une augmentation de 5,3 % par rapport aux 4 767 € enregistrés en 2024.
- **Suivi AMAD :** Les économies générées par patient en suivi long cours (AMAD) progressent fortement pour atteindre **10 984 €**, contre 8 491 € en 2024.

Note de vigilance : Le résultat atypique de 2023 (76 776 €) a été formellement identifié comme une erreur de saisie probable et ne doit pas servir de base de comparaison fiable.

Engagement 3 : Impact écologique des activités de l'entreprise

L'année 2025 a été marquée par une refonte profonde de la mesure de l'impact environnemental pour répondre aux recommandations de l'audit MAZARS. Plusieurs pistes ont été explorées en 2025 et une décision a été arrêtée en mars 2026.

- **Réduction des déchets :** Le volume de DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) évités grâce aux hospitalisations non réalisées est estimé à **25 879,6 kg** pour 2025.
- **Évolution des indicateurs :** Les indicateurs liés aux véhicules électriques (stables à 100 %) et au matériel de seconde main (jugé non mesurable) ont été écartés.
- **Nouveaux choix :** Pour 2026, le comité a validé le remplacement des anciens indicateurs par la mesure de l'**empreinte carbone par patient suivi** et l'**impact carbone global** de la société, dont les premiers relevés méthodologiques ont été initiés avec l'expert Aupeam.

Conclusion

L'exercice 2025 confirme la maturité d'EPOCA en tant que société à mission, avec l'atteinte de ses objectifs majeurs de satisfaction des bénéficiaires (91 %) et d'efficience clinique, illustrée par une réduction des hospitalisations dépassant les 50 %. Cette année a marqué une étape clé dans l'ouverture de notre gouvernance avec l'intégration effective de Serge Gibier en tant que patient partenaire, dont le regard direct sur le dispositif enrichit désormais nos débats.

© 2026 EPOCA · Tous droits réservés

Parallèlement, la démarche éthique conjointe est devenue un pilier central de nos réunions, permettant d'adresser des enjeux critiques tels que l'intrusion numérique et le maintien de l'alliance thérapeutique au cœur de la technologie. Concernant le suivi de notre impact, le comité a pris des décisions structurantes en validant le remplacement de l'indicateur de matériel de seconde main par deux mesures environnementales plus pertinentes : l'empreinte carbone par patient et l'impact carbone global de la société.

L'année 2026 sera une année de transition et de préparation rigoureuse. Afin d'anticiper l'audit de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI) prévu pour mars 2027, EPOCA engagera une phase de préparation spécifique dès septembre 2026. À cette occasion, la société Aupéam a été officiellement choisie pour succéder à Mazars en tant qu'auditeur de mission, avec pour objectif de valider la trajectoire de progrès de nos engagements statutaires sur le long terme.

Programme des réunions 2026

Voici le calendrier pressenti pour les réunions du comité de mission en 2026, structurée pour répondre aux priorités identifiées (gouvernance, indicateurs et éthique) :

- CM de Mars 2026 (tenu le 26 mars 2026) :
    - Focus Gouvernance : Transition de la présidence du comité (reprise par Caroline Noublanche).
    - Indicateurs : Discussion et approbation de principe des deux nouveaux indicateurs pour l'Engagement 3 (impact écologique) : l'empreinte carbone par patient suivi et l'impact carbone global de la société EPOCA.
    - Éthique : Proposition de scinder les réunions pour dédier des temps spécifiques aux discussions éthiques approfondies.
- CM de Juin 2026 (prévu le 25 juin 2026) :
    - Focus Réglementaire : Point sur le processus de remboursement de droit commun auprès de la HAS pour la télésurveillance polypathologique.
    - Indicateurs : Présentation de la méthode de calcul affinée pour les nouveaux indicateurs écologiques après consultation de l'expert Aupeam.
    - Éthique : Première session du "Comité Éthique" spécifique pour traiter des cas d'usage concrets (ex: gestion du décrochage numérique).
- CM de Septembre 2026 (Prévu le 24 septembre 2026) :
    - Focus Évaluation : Validation finale des cibles de progression pluriannuelles pour chaque objectif, conformément aux recommandations MAZARS.
    - Gouvernance : Revue de la composition du comité et discussion sur l'intégration de nouveaux membres (représentants EHPAD ou technologie).
- CM de Décembre 2026 (Prévu le 17 décembre 2026) :
    - Focus Résultats : Analyse des résultats annuels 2026 et préparation du rapport de mission 2026.
    - Audit : Préparation de l'audit externe de l'Organisme Tiers Indépendant (Aupeam) prévu pour mars 2027.

Priorités transversales pour 2026 :

- Point d'attention : Poursuivre les démarches pour que la télésurveillance médicale soit prise en charge par l'Assurance maladie, afin que chaque patient qui en a besoin puisse en bénéficier.

© 2026 EPOCA · Tous droits réservés

- Recrutement : Objectif de recruter 3,6 ETP médecins d'ici la fin 2026 pour soutenir la croissance.
- Visibilité : Faire mieux connaître l'impact de la solution EPOCA pour les patients et pour le système de santé, auprès des professionnels, des institutions et du grand public.

Ce document a été préparé par Victoire Roussel, Médecin EPOCA et présidente du comité de mission en 2025, avec le soutien de Caroline Noublanche Directrice Générale d'EPOCA.

© 2026 EPOCA · Tous droits réservés

À propos d'EPOCA

Créée en 2019, EPOCA est une entreprise à mission qui réinvente l'accompagnement des personnes âgées à domicile grâce à la télésurveillance médicale. La solution EPOCA associe une plateforme de suivi médical, des dispositifs de collecte et une équipe soignante qui assure le suivi 24h/24 et 7j/7.

La plateforme est un dispositif médical de classe I marqué CE. EPOCA est certifiée ISO 13485 par BSI pour la conception de son dispositif et pour la distribution et l'installation des dispositifs de collecte associés. Les données de santé sont hébergées chez un hébergeur certifié HDS, et les formations d'EPOCA sont certifiées Qualiopi par DEKRA.

EPOCA est présente à Chaumont, Nanterre et Nantes.

Le futur de la santé à vos côtés.

Contact

contact@epoca.health

www.epoca.health

Siège administratif : 1-3 Allée du Tertre, 92000 Nanterre

© 2026 EPOCA · Tous droits réservés